



Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Rapport annuel 2021

Editorial

Malgré une période difficile liée à la pandémie, mais aussi dans un contexte actuellement très tragique et très difficile sur le plan humanitaire, l'Organisation d'examen de la formation professionnelle supérieure en administration publique (FPS ap) a le plaisir de vous présenter son rapport annuel 2021.

L'obtention du brevet fédéral de spécialiste en administration publique BF jouit toujours d'une popularité croissante. Tous les acteurs impliqués fournissent un travail complexe, engagé et formidable.

En tant que président de cette organisation, je tiens à remercier chaleureusement tous les participants. Les examens seront également organisés en 2022 et auront à nouveau lieu en juin. C'est pourquoi nous espérons pouvoir remettre les brevets fédéraux en août 2022 à l'occasion d'une cérémonie digne de ce nom.

Si tu veux des résultats durant l'année, sème des graines.

Si tu veux des résultats durant 10 ans, plante des arbres.

Si tu veux des résultats durant la vie,

développe des hommes.

Kuan Chung Tzu

C'est avec ces mots et mes meilleurs vœux pour votre santé que j'adresse un grand merci à tous ceux qui poursuivront et mettront en œuvre les idées et les objectifs de la FPS ap au cours des années à venir.

Erich Hirt
Président de l'Association FPS ap

Rapport de la commission chargée de l'assurance qualité (CAQ) et du secrétariat des examens

En 2021, la pandémie de coronavirus a de nouveau largement dominé la vie publique. La société, l'économie et notre système d'État ont été et sont encore sollicités à différents niveaux et pour diverses raisons. Les mesures liées au coronavirus pour les examens de 2021 ont été moins radicales qu'ailleurs. Cela s'explique notamment par la date des examens : la situation épidémiologique était assez bonne en juin, au moment des examens, et il n'était donc pas nécessaire de prévoir des contraintes temporelles ou spatiales. Heureusement !

Mais procédons dans l'ordre : Fin novembre 2020, 116 candidates et candidats s'étaient inscrits à l'examen 2021. 102 venaient de Suisse alémanique, 14 du Tessin. La Suisse romande n'était pas représentée. Le 2 mars 2021, la CAQ a soumis les esquisses à un examen approfondi. La CAQ a constaté une différence de qualité entre les descriptifs de projet soumis. Sept esquisses n'ont pas pu être approuvées. Pour 47 d'entre elles, la CAQ a proposé des améliorations sur le plan de la forme et du contenu, pour lesquelles un délai supplémentaire de deux semaines a été accordé.

62 expertes et experts aux examens sont intervenus pour 109 candidates et candidats admis. Le secrétariat des examens a informé ces experts des nouveautés au printemps, dans le cadre d'un échange d'expériences par vidéo, en groupes de quatre à six personnes. De plus, les 18 nouveaux experts et expertes ont été initiés à leur tâche dans le cadre d'une formation séparée également par vidéo. Il a ainsi été possible d'obtenir une formation d'excellente qualité sans frais de déplacement et de manière différenciée.

Les examens ont eu lieu les 14, 15 et 16 juin 2021 sur les cinq sites de Bellinzone, Brugg-Windisch, Lucerne, Saint-Gall et Zurich, certes dans le respect des règles de sécurité requises, mais presque dans des conditions « normales ». Au total, 109 personnes ont passé les examens. Les membres de la CAQ étaient présents sur tous les sites lors des différents examens et ont pu se convaincre de la grande qualité des examens. Les retours de la CAQ seront désormais pris en compte dans l'optimisation de la prochaine édition.

Le 29 juin 2021, la CAQ s'est prononcée sur les résultats de l'examen. 95 candidats ont rempli les exigences d'un examen positif, c'est-à-dire avoir obtenu au moins la note 4 dans les deux parties de l'examen. Une douzaine de candidates et candidats n'ont pas pu obtenir un résultat positif. Malheureusement, la CAQ a dû se pencher sur deux cas de plagiat concrets et confirmés. 14 candidats n'ont donc pas réussi l'examen. Avec 12.84 %, le taux d'échec correspondait à l'échelle d'un examen professionnel fédéral.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de candidates et candidats par organisme de formation:

Académie de St-Gall	48
Avenir Formation Delémont	0
FHNW Hochschule für Wirtschaft Brugg-Windisch	17
HSL Hochschule Luzern	16
ibW Höhere Fachschule Südostschweiz Chur	1
Istituto della formazione continua IFC Bellinzona	13
KV Zürich Business School	14

Cette année encore, il a malheureusement fallu renoncer à la cérémonie de remise des diplômes. Compte tenu de la forte augmentation du nombre de cas à la fin de l'été, il n'a de nouveau pas été possible de remettre les diplômes en personne. L'association a offert aux lauréats un cadeau avec le brevet fédéral, ce

qui ne pouvait certes pas être considéré comme un remplacement complet de la cérémonie de remise des diplômes, mais devait tout de même exprimer sa reconnaissance.

Les travaux de révision partielle du règlement d'examen (RE) se sont révélés un peu plus difficiles. Les adaptations prévues n'ont pas pu être mises en œuvre, car le SEFRI a remis en question l'aptitude à l'approbation. Du point de vue de la CAQ, les prescriptions formelles strictes et les conditions de contenu peu claires ont entraîné des frictions et une désillusion par rapport à la suite des travaux. Malgré tout, la CAQ a tenté de présenter au Comité une mini-révision du RE susceptible d'être approuvée, qui a ensuite été soumise au SEFRI. Dans le même temps, la CAQ s'est attelée à intégrer dans la directive un maximum d'aspects qui ne pouvaient pas être réglés dans le RE. L'intégration de la numérisation dans le profil de compétences constitue une nouveauté importante. Conçue à l'origine comme module supplémentaire, elle devrait désormais recevoir la pondération nécessaire dans les modules existants en tant que « compétence transversale ». Au moment de la rédaction du présent rapport final, le SEFRI n'a pas encore donné son avis sur la nouvelle directive.

Au cours de l'exercice sous revue, la procédure de réaccréditation a également été lancée. Les documents de demande ainsi que la grille d'évaluation ont été actualisés et complétés sur la base du règlement d'accréditation en vigueur. L'objectif devrait être que les réaccréditations puissent être effectuées le plus simplement possible pour les prestataires et notamment que les changements intervenus depuis la première accréditation soient mis en évidence. Fin 2021, 5 des 8 prestataires ont présenté des demandes de réaccréditation.

La commission d'assurance qualité et le secrétariat des examens adressent leurs remerciements pour la collaboration constructive et basée sur la confiance établie avec l'organe responsable, les prestataires des cours préparatoires ainsi qu'avec les expertes et experts aux examens durant l'année associative 2021.

Simon Theus
Président commission d'assurance qualité

David Ammann
Secrétariat des examens

Organes de l'Association

Membres de l'organe responsable

L'Association FPS ap compte dix membres au 31.12.2021 :

- Formation romande des cadres communaux
- Administration cantonale des Grisons, bureau du personnel
- Société suisse des employés de commerce
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Association des communes suisses
- Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux
- Association pour les finances et la comptabilité publiques
- Association suisse des services des habitants
- Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale
- Branche Administration publique (ovap)

L'Association souhaite vivement élargir en permanence l'organe responsable de l'Association et couvrir autant que possible tous les niveaux administratifs.

Assemblée des délégués 2021

La 8^e assemblée ordinaire des délégués (AD) de l'Association FPS ap s'est tenue le 8 juin 2021 à Olten. Le rapport annuel 2020 ainsi que les comptes annuels 2020 accompagnés du rapport de révision ont été approuvés à l'unanimité, ou il en a été pris connaissance. L'assemblée des délégués s'est en outre prononcée en faveur du maintien des cotisations de membres à CHF 500.– pour 2022 et a approuvé le budget 2021. La société ROD Treuhand AG a été réélue pour une année supplémentaire comme organe de révision de l'Association FPS ap.

Comité

Au 31 décembre 2021, le Comité de l'Association FPS ap se composait des personnes suivantes :

Président	Erich Hirt, chef de service de l'Administration générale, Chiètres FR
Vice-présidence	vacante
Comité	Alexandra Betschart, collaboratrice Personnel Commune de Cham, Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale VWBZ Micheline Guerry-Berchier, directrice de l'association des communes fribourgeoises, présidente de la Formation romande des cadres communaux FR2C Corinne Marrel, formation et conseil, Société suisse des employés de commerce SEC Heinz Nievergelt, ancienne direction de la formation, des affaires sociales et des sports Matteo Oleggini, responsable du secteur Institutions de l'ARSL, Comité Groupement suisse pour les régions de montagne SAB
Succursale	David Ammann, Federas Beratung AG, Zurich
Organe de révision	ROD Treuhand AG, Urtenen-Schönbühl (BE)

Heinz Nievergelt s'est retiré du Comité de l'ov-ap en raison de son départ à la retraite. L'ov-ap a annoncé qu'elle renonce à une représentation suppléante, raison pour laquelle Heinz Nievergelt restera jusqu'à nouvel ordre au sein du comité de la FPS ap, ce qui est précieux en raison de sa longue expérience et garantit la continuité.

Gabi Portmann a annoncé sa démission du Comité pour raisons professionnelles. Alexandra Betschart s'est mise à disposition pour succéder au VWBZ et a pris ses fonctions en novembre déjà jusqu'à l'élection officielle lors de l'AD 2022.

Commission d'assurance qualité

Toutes les tâches liées à l'organisation de l'examen et à l'octroi du brevet sont confiées à la commission d'assurance qualité (CAQ). Durant l'année associative 2021, la CAQ se composait des membres suivants:

Président des Grisons	Simon Theus, chef de projet/ chef de service adjoint, Office des affaires communales
Vice-présidence	Pierre Bersier, économiste, République et Canton du Jura
Membres	Christian Bürki, ancien responsable de la division Écoles professionnelles à l'Office de l'enseignement secondaire du 2 ^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne Helmut Corpataux, secrétaire communal de l'administration communale de Tavel Adrian Hauser, secrétaire communal de l'administration communale de Langnau a. A. Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale / collaboratrice scientifique, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Secrétariat des examens	David Ammann et Marion Wieland, Federas Beratung AG

Secrétariat/secrétariat des examens

Le secrétariat et le secrétariat des examens continueront d'être gérés par Federas Beratung AG sur mandat.

Comptes annuels 2021

	Comptes 2021	Comptes 2020	Budget 2021
RECETTES			
Cotisations des membres	5 000,00	5 500,00	5 000,00
Taxes d'accréditation	7500,00	0,00	15 000,00
Sponsoring	0,00	200,00	6 000,00
Taxes d'examen	193 480,00	199 570,00	162 000,00
Contribution SEFRI	248 000,00	229 758,00	247 700,00
Autres recettes	0,00	100,00	0,00
TOTAL RECETTES	453 980,00	435 128,00	435 700,00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	210 254,60	201 269,60	229 000,00
Comptabilité	13 242,15	14 366,15	13 000,00
Frais de bureau et d'administration	7 957,90	5 935,70	3 500,00
Total frais secrétariat	231 454,65	221 571,45	245 500,00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	10 400,00	9 300,00	17 500,00
Charges experts aux examens	116 225,00	120 751,60	110 000,00
Frais experts aux examens	4 576,70	7 261,60	9 000,00
Frais Comité/CAQ	1 480,00	1 850,75	4 000,00
Total frais de personnel	132 681,70	139 163,95	140 500,00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	2 027,80	3 964,10	1 500,00
Total charges assurances sociales	2 027,80	3 964,10	1 500,00
Services			
Frais de locaux	13 172,80	7 280,45	9 600,00
Frais de traduction	4 455,70	18 686,10	9 500,00
Frais d'impression et de port	5 855,70	8 924,20	6 600,00
Site Internet/communication	31,00	31,00	4 000,00
Révision	2 900,80	1 450,05	1 500,00
Conseil externe	0,00	0,00	0,00
Evénements	0,00	0,00	7 400,00
Charges d'exploitation div.	1 061,74	568,50	1 100,00
Amortissements	13 928,45	13 928,45	0,00
Charges d'intérêt sur les emprunts	625,00	1 500,00	1 500,00
Total services	42 031,19	52 368,75	41 200,00
TOTAL DÉPENSES	408 195,34	417 068,25	428 700,00
Charges et produits extraordinaires			
Dépenses exceptionnelles	-950,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	3,95	11,30	0,00
TOTAL EXTRAORD. CHARGES + PRODUITS	-946,05	11,30	0,00
Résultat annuel (bénéfice/perte)	44 838,61	18 071,05	7 000,00

Bilan 2021

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF		
Actif circulant		
Compte CP	31 865.11	34 430.00
Compte d'épargne CP	0.00	-0.20
Liquidités	31 865.11	34 429.80
Débiteurs	5 000.00	500.00
Compte de passage	-500.00	0.00
Créances résultant de livraisons et prestations	4 500.00	500.00
Régularisation d'actifs	131 525.75	109 527.75
Régularisation d'actifs	131 525.75	109 527.75
Documents d'examen	0.00	13 928.45
Immobilisations incorporelles	0.00	13 928.45
Total actif circulant	167 890.86	158 386.00
TOTAL ACTIF	167 890.86	158 386.00
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Dettes créanciers	31 227.15	45 006.70
Dettes salaires non versés	8 745.80	0.00
Dettes AVS/AC/AI/APG	0.00	0.00
Acomptes de clients	0.00	40.00
Dettes résultant de livraisons et prestations	39 972.95	45 046.70
Passifs de régularisation	1 500.00	1 760.00
Prêt VZGV	0.00	50 000.00
Prêt Federas	20 000.00	0.00
Passifs de régularisation, provision	21 500.00	51 760.00
Total capitaux étrangers	61 472.95	96 806.70
Capitaux propres	61 579.30	43 508.25
Total capitaux propres	61 579.30	43 508.25
Bénéfice/perte	44 838.61	18 071.05
TOTAL PASSIF	167 890.86	158 386.00

Annexe aux comptes annuels

L'Association FPS a clôturé l'exercice 2021 avec un bénéfice de CHF 44 838.61 (année précédente CHF 18 071.05). Les capitaux propres au 31.12.2021 avant report du bénéfice s'élèvent à CHF 61 579.30 (année précédente : CHF 43 508.25).

Le budget 2021 reposait sur une hypothèse de 90 candidates et candidats. 109 personnes se sont présentées à l'examen professionnel fédéral 2021, ce qui a, de façon générale, engendré des produits et charges supplémentaires correspondants. En raison du décompte de l'année dernière de l'année d'examen au 30.11.2021 (jusqu'à présent normalement au 31.08), l'année d'examen a été adaptée à l'année civile en accord avec le SEFRI, ce qui simplifie la comptabilité et le décompte vis-à-vis du SEFRI. Pour les comptes 2021, les régularisations comptables nécessaires ont été effectuées au 31 décembre.

Du côté des recettes, les taxes d'examens ont été plus élevées du fait du nombre supérieur de candidates et candidats. La contribution fédérale du SEFRI s'élève à 60 % des coûts donnant droit à des subventions dont le décompte a été remis le 4 février 2022 pour un montant de CHF 250 526.-. Le 28 février 2022, le SEFRI a fait savoir qu'en raison de sa charge de travail, il n'était pas en mesure de préciser quand le décompte serait contrôlé et définitivement approuvé. En raison d'une certaine incertitude quant au montant de la contribution, une contribution fédérale d'environ 95 % du montant attendu, soit CHF 238 000.00, a été comptabilisée par mesure de prudence, car une réduction de la contribution du SEFRI aurait des conséquences directes sur l'exercice suivant. Les produits comprennent en outre un acompte de CHF 10 000 de la contribution du SEFRI pour la révision partielle du règlement d'examen.

Le côté des charges est particulièrement affecté par les charges du secrétariat ainsi que les rémunérations des EXE. Le secrétariat a dû fournir un surcroît de travail en raison de l'augmentation du nombre de candidats et des mesures organisationnelles liées à la pandémie de coronavirus. Le nombre de candidates et candidats a exigé davantage d'expertes et experts aux examens, ce qui a augmenté les rémunérations par rapport au budget.

Dans l'ensemble, les charges liées aux prestations sont restées dans le cadre du budget. Comme l'année précédente, un tiers des coûts activés en 2019 pour le travail de conception et de qualité du secrétariat a été amorti pour la dernière fois.

Le prêt portant intérêts de CHF 50 000.00 de l'Association des secrétaires communaux et des administrateurs du canton de Zurich (VZGV) a pu être remboursé comme prévu. En revanche, un prêt a été contracté auprès de Federas Beratung AG, qui gère le secrétariat, afin de garantir les liquidités. Celui-ci sera remboursé après versement de la contribution du SEFRI.

Les comptes annuels 2021 montrent que la situation financière de l'Association FPS a s'est stabilisée. Si le nombre de participants est suffisant, les recettes des taxes d'examens permettent de couvrir les charges occasionnées par l'organisation des examens et les organes de l'Association. Si un excédent a pu être dégagé au cours de la deuxième année du coronavirus, cela ne va pas de soi et c'est grâce à l'engagement de toutes les personnes impliquées.

Compte tenu du nombre attendu de 115 candidat-e-s pour l'année d'examen 2022 et des efforts déployés par les responsables et le secrétariat, on s'attend à ce qu'un résultat positif soit également atteint l'année prochaine. Par conséquent, le budget 2022 affiche un bénéfice de CHF 25 800.- (voir ci-après).

Rapport de révision



Rapport de l'organe de révision relatif au résultat de l'audit des comptes annuels 2021

A l'Assemblée des délégués de
l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administra-
tion publique

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Les comptes annuels se soldent par un bénéfice de Fr. 44'838.61, avec un actif et un passif de Fr. 167'890.86.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au comité. Cette responsabilité comporte la conception, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne en relation avec l'établissement des comptes annuels; ceux-ci doivent être exempts d'anomalies significatives résultant de violations ou d'erreurs. Par ailleurs, le comité est responsable du choix et de l'application des méthodes de présentation des comptes annuels conformes ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

Notre responsabilité consiste à délivrer une opinion d'audit sur les comptes annuels basée sur nos contrôles. Nous avons effectué notre audit en conformité avec les dispositions légale. Après cela, nous sommes tenus de planifier et d'exécuter la révision de manière à obtenir une certitude suffisante que les comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Une révision comporte l'exécution d'opérations d'audit dans le but d'obtenir des éléments probants concernant les valeurs déclarées et autres indications contenues dans les comptes annuels. Le choix des opérations d'audit relève de l'appréciation du réviseur, conformément à sa mission. Ceci implique une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le réviseur prend en considération le système de contrôle interne, dans la mesure où celui-ci est déterminant pour l'établissement des comptes annuels, ceci pour déterminer les opérations d'audit correspondant aux circonstances mais non pas pour émettre une opinion d'audit au sujet de l'existence et de l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend par ailleurs l'évaluation de l'opportunité des méthodes de présentation des comptes annuels utilisées, de la vraisemblance des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous sommes d'avis que les éléments probants obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion d'audit.

Aux termes de notre évaluation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 correspondent à la législation suisse.

Urtenen-Schönbühl, le 18 mars 2022

ROD Treuhand AG

Hanspeter Blatter
Reviser responsable
Expert-réviser agréé

Beat Bühler

Budget 2022

(Base : 115 candidat-e-s)

	Total	Centres de coûts	
		Association	Org. d'examen
RECETTES			
Cotisations des membres	5 000.00	5 000.00	0.00
Taxes d'accréditation	7 500.00	0.00	7 500,00
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Taxes d'examen	207 000.00	0.00	207 000.00
Contribution SEFRI	268 500.00	25 900.00	242 600.00
Autres recettes	0.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	488 000.00	30 900.00	457 100.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	240 500.00	22 000.00	218 500.00
Comptabilité	13 000.00	13 000.00	0.00
Frais de bureau et d'administration	5500.00	1500.00	4 000.00
Total frais secrétariat	259 000.00	36 500.00	222 500.00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	15 000.00	5000.00	10 000.00
Charges experts aux examens	125 000.00	0.00	125 000.00
Frais experts aux examens	9 000.00	0.00	9 000.00
Frais Comité/CAQ	3500.00	1500.00	2000.00
Total frais de personnel	152 500.00	6500.00	146 000.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	4 200.00	200.00	4 000.00
Total charges assurances sociales	4 200.00	200.00	4 000.00
Services			
Frais de locaux	9 000.00	1 000.00	8 000.00
Frais de traduction	9 500.00	1 500.00	8 000.00
Frais d'impression et de port	6 000.00	1 000.00	5 000.00
Site Internet/communication <i>(Décision de l'AD)</i>	17 500.00	500.00	17 000.00
Révision	1 500.00	1 500.00	0.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Evénements	8 900.00	8 900.00	0.00
Charges d'exploitation div.	1 100.00	300.00	800.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges d'intérêt sur les emprunts	0.00	0.00	0.00
Total services	53 500.00	14 700.00	38 800.00
TOTAL DÉPENSES	469 200.00	57 900.00	411 300.00
Charges et produits extraordinaires			
Dépenses exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
Recettes exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
TOTAL EXTRAORD. CHARGES + PRODUITS	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel (bénéfice)	18 800.00	-27 000.00	45 800.00